



À Lyon, le pari de la mixité dans les cours d'école

Dans le cadre de sa responsabilité sociétale¹, la Ville de Lyon, profitant d'un travail de réhabilitation des cours d'école, a cherché à infléchir l'usage de l'espace de la cour par les filles et les garçons. En effet, il a été constaté par exemple que les garçons avaient tendance à s'étendre sur l'espace central de la cour pour jouer au ballon tandis que les espaces " dédiés " aux filles (ex : jeu de marelle) étaient relégués sur les côtés. La ville a donc choisi d'aménager visuellement différents espaces pour favoriser la multiplicité des jeux et a proposé des équipements non marqués par un genre en particulier.

Puis elle a engagé une évaluation de cette démarche, conduite par un trio de prestataires², qui a rappelé la chance que constitue l'école mixte qui est parfois le seul lieu d'interactions réelles entre les deux sexes. Mais leur rapport souligne également l'insuffisance de la seule mixité à promouvoir l'égalité. En effet, pour éviter la reproduction des stéréotypes, les écoles doivent, en plus de la mixité, choisir des équipements non marqués sexuellement, tracer des espaces physiques

diversifiés favorisant l'expression de plusieurs types d'activités, établir des règles claires de fonctionnement et former le personnel encadrant afin de lui permettre de prendre conscience de sa capacité à véhiculer des préjugés défavorables à l'égalité entre les filles et les garçons.

●●● Contact : Nadia Hamadache, consultante
Cabinet Concept RSE, conceptrse@orange.fr

¹ Plan d'actions pour l'égalité femmes-hommes de la Ville de Lyon signé dans le cadre de la charte européenne pour l'égalité femmes-hommes dans la vie locale.

² Concept RSE, Perfégal, Genre et Ville.



Photo : www.freepik.com